

Référence : C2 - C2.1 – 8 - CCLGV

Réalisation complémentaire de la déchèterie intercommunale d'Aups-Tourtour-Villecroze

Renforcer et adapter les équipements pour améliorer le taux de valorisation des Déchets



ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes
Lacs et Gorges du Verdon
Place Martin Bidouré
83630 AUPS

Nom du référent : Morgane DE PANDIS
Responsable de service Valorisation des déchets
mdepandis@cclgv.fr
06.61.24.75.70

CONTEXTE

Le projet prévoit d'améliorer la situation existante qui s'appuie aujourd'hui sur des « sites de regroupement » qui ne sont pas des déchèteries. La déchèterie projetée se réfère à la réglementation ICPE et au cahier des charges de l'ADEME. Sa mise en place couvrira les besoins de trois communes voisines totalisant près de 4 600 résidences.

La Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon prévoit d'y développer, en alvéoles de plain-pied, les filières de reprises vers la récupération, valorisation « matières », voire énergétique, et, ce, dans le respect des règles de travail (création du local de gardien avec sanitaires), de sécurité (accueil sécurisé du public, protection des produits, dispositif de lutte incendie...), de l'environnement (intégration suivant étude d'impact préalable et prise en compte des exigences administratives de la DREAL, de la DDTM, de l'ONF, du site Natura 2000, avec gestion des eaux, etc.)

La CCLGV souhaite en outre créer une interface avec les professionnels au travers de son réseau de déchèteries, afin de faciliter la gestion de certains flux (DDS...).

Les communes de Villecroze, Tourtour et Aups ne possèdent pas de déchèteries. La déchèterie de Régusse se situe à 20 minutes de Villecroze, ce qui freine le geste de tri. La construction d'une nouvelle déchèterie sur Villecroze permettra donc d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de désengorger la déchèterie de Régusse afin qu'une attention particulière puisse être portée au tri des déchets et notamment à la réduction des tonnages d'encombrants. Les déplacements des usagers seront ainsi limités, ce qui contribuera à réduire les émissions de GES.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Répondre aux obligations réglementaires en matière d'ICPE, de taux de valorisation matière et de réduction des DMA

Objectifs quantitatifs

Atteindre 50 % de taux de valorisation matière en 2022
Réduire de 10 % les DMA d'ici la fin du programme LIFE

De mai à décembre 2020 (soit 8 mois de fonctionnement)

Résultats quantitatifs

Déchèteries	Aups + Tourtour + Villecroze
Carton 1,05	15,00
Déchets verts	8,40
Inertes	29,03
Encombrants total	155,80
DEA	11,40
Métaux	46,16
DDS+DMS + huile de vidange+huile de friture	7,12
Pneus	0,00
Vêtement	8,13
Bois	115,70
DEEE (GEMF+GEMHF+PAM+ECRANS)	35,90
Cartouches + nespresso	NC
Lampes usagées	NC
Batteries	0,00
piles	NC
TOTAL	432,63

Résultats qualitatifs

Un service de proximité pour les usagers d'Aups, de Tourtour et de Villecroze.
Fermeture des deux aires de tri d'Aups et de Villecroze, zones de dépôts gérées par les communes sur lesquelles le tri des déchets n'était pas systématiquement réalisé.

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

- Défrichage et décaissement de la zone ;
- Mise en place d'une enrobée en bas de quai et haut de quai ;
- Réalisation de dalles en bas de quai pour accueillir les bennes ;
- Habillage du mur séparant le haut du bas de quai par un parement en pierre ;
- Construction d'un local gardien ;
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le local gardien (autonomie énergétique) ;
- Installation de 2 citernes incendie (la déchèterie est entourée de forêts) ;
- Achat de caissons ouverts pour accueillir les déchets ;
- Achat d'un caisson fermé pour accueillir les DDS et les cartons ;
- Achat de colonnes de tri pour accueillir les emballages et papiers ;
- Achat d'une cuve à huile moteur ;



- Mise en place d'un panneau d'entrée avec les horaires d'ouverture et les déchets acceptés et refusés.

Planning

	2017	2018	2019	2020
Etude d'impact				
Démarches administratives				
Consultation des entreprises de travaux				
Travaux				
Livraison				

Année principale de réalisation

2019

Moyens humains

Pour le montage du projet et son suivi :
 Moyens humains internes = 1 chef de projet
 Moyens humains externes = 1 Maitre d'œuvre

Moyens financiers

DÉPENSES	MONTANT EN TTC	RECETTES	MONTANT EN TTC
Travaux	320 000 €	Union Européenne - LIFE	87 500 €
Equipement	100 000 €	Région	54 600 €
		Autofinancement	277 900 €
TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	420 000 €	TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES	420 000 €

Moyens techniques

Partenaires mobilisés

Union Européenne + Région Sud

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

La déchèterie étant située sur une zone Natura 2000 en pleine forêt, tous les acteurs institutionnels, les gestionnaires des espaces naturels et les élus communaux ont été associés au projet.

Difficultés rencontrées

Il était prévu initialement un système d'alvéoles de plain-pied avec grapinage des déchets au sol. Ce mode d'exploitation a été abandonné car la CCLGV n'avait ni les moyens humains ni les moyens techniques de fonctionner ainsi. Des caissons ont donc été installés pour y accueillir les déchets. La hauteur des caissons a été adaptée autant que possible à celle du quai (hauteur très réduite : 1 m en moyenne).

Malgré cela, la CCLGV a reçu quelques plaintes notamment à cause du dépôt des déchets verts qui n'était pas pratique.

Par ailleurs, la taille réduite de cette déchèterie ne permettra pas la mise en place de nouvelles filières de tri.

Recommandations

Le dimensionnement d'une déchèterie doit prendre davantage en compte les obligations réglementaires en matière de réduction des déchets.